



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 16449

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation du chômage dans notre pays. Dans son rapport de janvier 2013 « Marché du travail : face à un chômage élevé, mieux cibler les politiques », la Cour des comptes recommande, à l'occasion de la négociation de la convention cadre État-FPSPP 2013-2015, de réexaminer la pertinence du recours au fonds social européen pour assurer le financement délégué par l'État au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16449

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 994

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)